

Budget 2024: économiser sur le dos des transports publics ne contredit-il pas les objectifs climatiques?

OPINION. Les économies imposées à court terme sont tout à fait inefficaces dans les transports publics rappelle le président de l'Union des transports publics, pour qui le maintien d'une offre régionale voyageurs de qualité est une ligne rouge

2023-07-26,
Ueli Stückelberger

À la fin juin, le Conseil fédéral a annoncé ses mesures d'économie pour les prochaines années. Dans les transports publics, non seulement les apports au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) seront réduits, mais les subventions du trafic régional voyageurs diminueront également, de 7,8% en 2024 par rapport au budget 2023.

Il y a quelques semaines, la population s'est largement exprimée en faveur du oui à la loi climat. C'est un oui qui entraîne des engagements et exige des actions. Les transports publics jouent un rôle capital dans la poursuite des objectifs climatiques de notre pays. Moyens de transport propres et très efficaces énergétiquement, ils font partie de la solution. Le passage des TP routiers à des bus équipés de motorisations respectueuses de l'environnement représente un défi considérable, qui ne pourra pas être atteint dans un délai raisonnable sans aides de la Confédération.

La branche des transports publics ne peut pas appliquer les exigences d'économies de la Confédération dans la mesure demandée. Certes, l'Union des transports publics (UTP) adhère à l'objectif d'un budget fédéral équilibré sur plusieurs années. Les entreprises de transport entendent, elles aussi, fournir leurs prestations de la manière la plus efficace et judicieuse possible et prennent des mesures d'économie en conséquence. En augmentant ses prix et en améliorant son efficacité notamment, la branche contribue à ce que les volumes d'indemnité restent le plus bas possible.

L'UTP veut apporter sa pierre à l'édifice. Elle ne s'oppose donc pas fondamentalement aux économies réclamées. Par exemple, la réduction des apports au FIF n'est évidemment pas une mesure souhaitée par l'UTP, mais au vu des finances fédérales, l'association ne la combat pas non plus. Il en va autrement du trafic régional voyageurs. Là non plus, l'UTP ne se dresse pas contre toutes les adaptations de l'horaire, en particulier contre certaines réductions de l'offre qui ont du sens pour la clientèle. Néanmoins, si une diminution des moyens de 7,8% d'une année à l'autre était si facilement applicable, cela signifierait que les transports publics ne gèrent pas leurs ressources correctement et économiquement aujourd'hui. Ce n'est pas le cas.

Il y a trois domaines où l'UTP refuse catégoriquement les mesures d'économie. Les points suivants sont ses «lignes rouges»:

L'horaire ne doit pas être péjoré dans les régions (majoritairement campagnardes) où les cadences sont faibles.

Les améliorations de l'offre déjà prévues ne doivent pas être stoppées.

Les projets de passage de flottes de bus du diesel à des technologies d'entraînement propres ne doivent être ni interrompus ni repoussés.

Les économies imposées à court terme sont tout à fait inefficaces dans les transports publics

Les économies imposées à court terme sont tout à fait inefficaces dans les transports publics, car une grande partie des coûts y sont fixes et que la part des coûts variables est très faible. De plus, une diminution de l'offre entraîne une baisse de la fréquentation, et partant, des recettes.

Augmenter la part des transports publics sur l'ensemble du trafic est le levier le plus fort pour atteindre les objectifs climatiques dans le domaine de la mobilité. Réduire l'offre de TP ou retarder le passage aux bus électriques serait envoyer un signal complètement erroné et aller à contresens. Une offre de qualité et des moyens de transport écologiques valent la peine pour nous toutes et tous en Suisse.

La branche des transports publics espère ainsi que le parlement reverra sa copie en ce qui concerne les indemnités versées au trafic régional voyageurs.



Un chantier des CFF à Renens en 2017. — © Laurent Gillieron/Keystone